

Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec la :

Direction des communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)
Télécopieur : 613-957-0474
Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042
Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

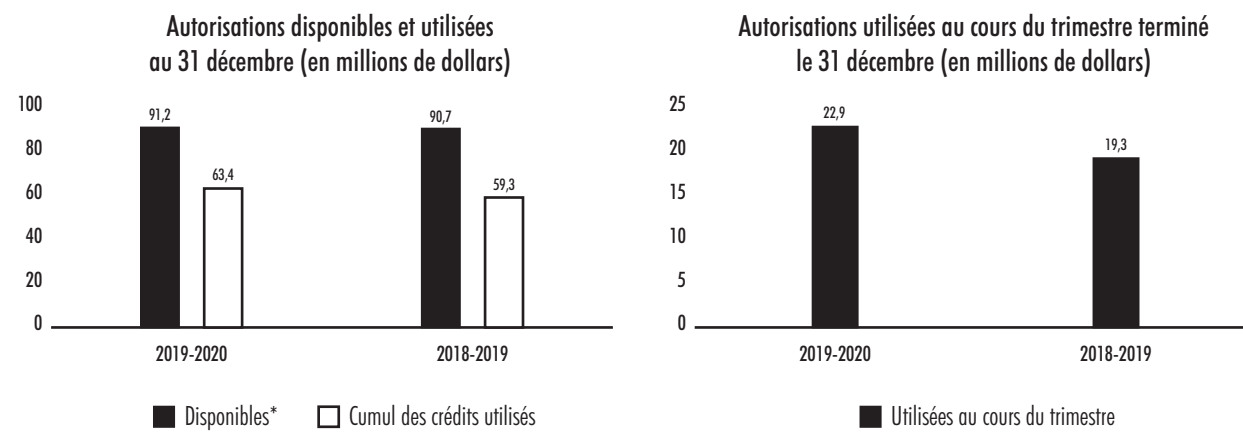
Le vérificateur général du Canada est un mandataire du Parlement. Il est indépendant du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que d'autres lois et décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à surveiller les ministères et les organismes fédéraux, les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et d'autres entités.

Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2019–2020. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations utilisées ont augmenté en raison de la croissance de la main-d'œuvre, de l'augmentation économique des salaires ainsi que de la structure salariale révisée annoncée au premier trimestre de l'exercice 2019-2020. La révision de la structure salariale concernait notamment le passage d'une structure salariale à large bande au profit d'une structure à échelons fixes afin de simplifier le processus de rémunération.



* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Risques et incertitudes

Le risque principal pour le Bureau concerne la capacité à acquérir, à élaborer et à utiliser efficacement de nouvelles méthodes et technologies pour s'adapter à un contexte d'audit en constante évolution. Pour gérer ce risque, le Bureau doit investir dans la sécurité informatique et son architecture des technologies de l'information, notamment moderniser ses outils d'audit et adopter les nouvelles technologies de pointe. Par conséquent, le Bureau a dû réduire le nombre d'audits de performance qu'il réalise.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Il n'y avait aucun changement important quant au fonctionnement, au personnel et au programme au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019-2020.

Approuvé par :

Le vérificateur général du Canada par intérim,

La vérificatrice générale adjointe
et dirigeante principale des finances,

Original signé par

Original signé par

Sylvain Ricard, CPA, CA

Lucie Cardinal, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 28 février 2020

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2019*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	83 733	21 079	57 151	83 365	17 040	52 805
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(710)	(1 366)	(2 660)	(11)	(371)
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	81 073	20 369	55 785	80 705	17 029	52 434
Autorisations législatives budgétaires	10 154	2 538	7 615	9 957	2 299	6 897
Autorisations budgétaires totales	91 227	22 907	63 400	90 662	19 328	59 331
Autorisations non-budgétaires	–	–	–	–	–	–
Autorisations totales	91 227	22 907	63 400	90 662	19 328	59 331

* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2019	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Dépenses :						
Personnel	79 507	20 478	55 514	78 942	16 940	51 468
Transports et communications	3 837	1 007	2 982	4 034	810	2 398
Information	651	272	494	722	130	447
Services professionnels et spéciaux	6 367	1 562	4 051	6 752	1 012	3 777
Location	1 654	159	1 056	1 385	135	980
Services de réparation et d'entretien	298	26	100	341	25	82
Services publics, fournitures et approvisionnements	307	44	125	270	51	119
Acquisition de matériel et d'outillage	1 232	60	426	844	236	422
Autres subventions et paiements	34	9	18	32	–	9
Dépenses budgétaires brutes totales	93 887	23 617	64 766	93 322	19 339	59 702
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(41)	(1 64)	(660)	(11)	(159)
De l'audit international	(2 000)	(669)	(1 202)	(2 000)	–	(212)
Total des sommes recouvrées	(2 660)	(710)	(1 366)	(2 660)	(11)	(371)
Dépenses budgétaires nettes totales	91 227	22 907	63 400	90 662	19 328	59,331